

## PROCES VERBAL réunion du 26 mai 2025 à 18H00

Etaient présents : Mmes Paulette BERTRAND, Jacqueline LEJEUNE, Joséphine MORIN, Sandrine RIDEL ; MM Denis CONIL, Jean-Louis FORSANS, Yannis ROCHAS

Date de convocation : 19/05/2025

Quorum :4

secrétaire de séance : Jean-Louis FORSANS

ordre du jour

- Autorisation convention d'aménagement d'un chemin rural par un riverain
- Convention avec les départements Drôme et Ardèche pour assistance technique dans le domaine de l'eau potable.
- Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme
- Convention Commune/ Syndicat Mixte du Pas des Ondes pour le projet PUMP TRACK
- Syndicat Départemental de Télévision : mise à jour liste des communes et rapport d'activité
- Questions diverses

### 1) Autorisation convention d'aménagement d'un chemin rural par un riverain

Chemin d'accès au château -demande de M DE RENGERVE

Article L161-10 du code rural et de la pêche maritime : « *la commune peut passer des conventions avec des personnes privées ou morales, notamment des groupements de propriétaires ou d'exploitants intéressés, en vue de l'entretien ou de l'aménagement des chemins ruraux.* »

Il est possible d'établir une convention sous seing privé entre la commune et le riverain demandeur.

Pour : 7

### 2) Convention avec les départements Drôme et Ardèche pour assistance technique dans le domaine de l'eau potable

Convention d'assistance technique proposée par les départements

Drôme et Ardèche dans le domaine de l'eau potable comprend :

-Mission d'information et de conseils

-Assistance à exploitation des ouvrages (SATEP) donne lieu à des visites des ouvrages

Coût : 200€/an

Pour : 7



### **3) Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme**

En plus des missions obligatoires

Missions facultatives : activités de conseils et formations en matière d'hygiène et sécurité, de gestion du statut de la fonction publique territoriale, de maintien dans l'emploi....

Convention unique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025

Pour : 7

### **4) Convention Commune/ Syndicat Mixte du Pas des Ondes pour le projet PUMP TRACK**

Le 20 mars 2025, le SMPO a autorisé la commune à porter un projet de PUMP TRACK sur les parcelles A 913 et A 912.

Une convention doit être signée entre la commune et le SMPO.

Pour : 7

### **5) Syndicat Départemental de Télévision : mise à jour liste des communes et rapport d'activité**

Prendre acte :

- des changements intervenus dans la composition de la liste des collectivités adhérentes
- du rapport d'activité du SDTV

Les 7 conseillers ont pris acte

### **7) Questions diverses**

Fourniture d'un barnum par la Région :7 pour faire une demande

La séance est levée à 19H10

Le secrétaire de séance : Jean-Louis FORSANS





**Délibérations :**

- [DEL-01-26052025](#) Autorisation convention d'aménagement d'un chemin rural par un riverain
- [DEL-02-26052025](#) Convention avec les départements Drôme et Ardèche pour assistance technique dans le domaine de l'eau potable.
- [DEL-03-26052025](#) Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme
- [DEL-04-26052025](#) Convention Commune/ Syndicat Mixte du Pas des Ondes pour le projet PUMP TRACK
- [DEL-05-26052025](#) Syndicat Départemental de Télévision : mise à jour liste des communes et rapport d'activité
- [DEL-06-26052025](#) demande de barnum à la Région

